



Vous aimez votre école ! Vous pouvez l'aider :

- L'entretien de son immobilier est nécessaire et coûteux.

En 2018, nous rénovons le plateau sportif du site de Lattre. Au primaire, nous continuons la rénovation des locaux (1^{er} étage) du 16 rue Rémyilly.

- Les besoins que génère la pédagogie moderne au travers des nouvelles technologies sont croissants.

Cette année, nous remplaçons 16 vidéoprojecteurs et 13 ordinateurs.

La fondation Saint Matthieu finance l'avenir de l'école catholique. Cet appel à dons est réalisé par l'intermédiaire de la Fondation Saint Matthieu, reconnue d'utilité publique, qui mobilise et mutualise la générosité issue des dons et legs pour soutenir et développer les investissements des établissements scolaires. C'est par elle que transiteront les dons collectés pour Saint-Jean-Hulst.

Ce don peut se matérialiser par un chèque à libeller à l'ordre de la FSM (Fondation Saint Matthieu) seule habilitée à vous établir un reçu fiscal vous permettant de déduire de votre impôt 66 % du montant du don, dans la limite de 20 % de votre revenu imposable. Ainsi un don de 120 € ne vous coûte en réalité que 40 €.

Pour nous aider, téléchargez le [bon de soutien](#), et retournez-le à l'établissement accompagné de votre chèque, à l'attention de Mme Valérie SAFFARY (service comptabilité).

Nous comptons sur vous qui partagez nos valeurs et nos convictions.

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter

Béatrice AIRIAU, Directeur Administratif et Financier par mail : b-airiau@sjh.fr